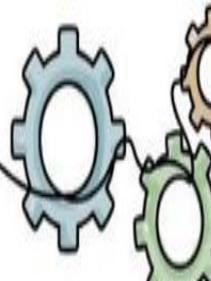


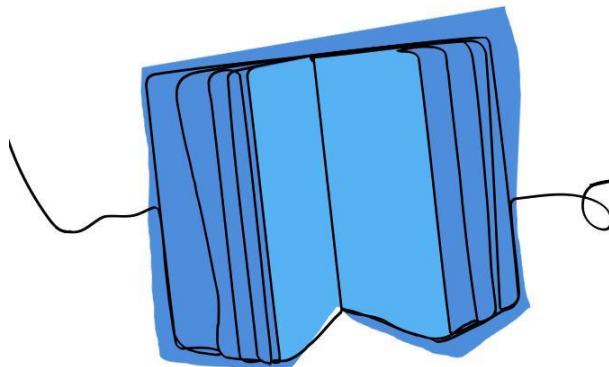


*e* Tableau synoptique



# PROJET Éducatif 2023 2027

**École Des Grands-Chemin**



Version adoptée par le conseil d'établissement le 17 janvier 2024

# eTable des matières



Centre  
de services scolaire  
des Mille-Îles

Québec 

Définition d'un projet éducatif

Encadrement légal

Démarche d'élaboration du projet éducatif de l'établissement

5

Contexte dans lequel évolue l'établissement (portrait organisationnel)

6

- Profil de l'établissement (environnement interne) 6
- Profil social, culturel, démographique et économique du territoire (environnement externe) 7
- Analyse de la réussite des élèves 8
- Résultats et constats de la collecte d'information 9

Mission, vision et valeurs de l'établissement

10

Tableau synoptique : Enjeux, orientations, objectifs, indicateurs et cibles

11

Résolution du conseil d'établissement

12

Signatures des membres du conseil d'établissement

13

Annexes (s'il y a lieu)

14

# Définition

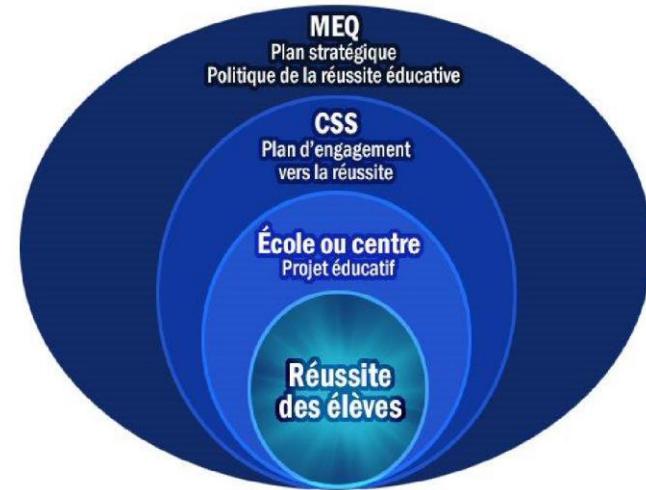


Conformément à la *Loi sur l'instruction publique (LIP)*, l'établissement d'enseignement réalise sa mission dans le cadre d'un projet éducatif.

Le projet éducatif est un outil stratégique permettant de définir et de faire connaître à la communauté éducative d'un établissement d'enseignement des orientations, des priorités d'action et les résultats attendus pour assurer la réussite éducative de tous les élèves, jeunes et adultes.

Il est élaboré en fonction des caractéristiques et des besoins des élèves qui fréquentent l'établissement d'enseignement ainsi que des attentes formulées par le milieu au regard de l'éducation. Résultat d'un consensus, il est conçu et mis en œuvre en faisant appel à la collaboration des différents acteurs intéressés par l'école et la réussite éducative : les élèves, les parents et le personnel de l'établissement ainsi que les membres de la communauté et du centre de services scolaire.

Le projet éducatif s'inscrit donc dans une démarche favorisant la synergie et la cohérence entre tous les paliers du système éducatif (le ministère de l'Éducation, les centres de services scolaires et les établissements d'enseignement), dans le respect de l'autonomie et des particularités de chacun.



# Encadrement légal



La *Loi sur l'instruction publique* précise que le projet éducatif doit remplir les conditions qui suivent :

- Présenter certains éléments de contenu (articles 37 et 97.1);
- Respecter la liberté de conscience et de religion des élèves, des parents et des membres du personnel de l'école (article 37)<sup>1</sup>;
- Couvrir une période qui s'harmonise avec celle du plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire et celle du plan stratégique du Ministère (articles 37.1, 97.2 et 209.1);
- Respecter, le cas échéant, les modalités établies par le ministre en ce qui a trait à la coordination de l'ensemble de la démarche de planification stratégique entre les établissements d'enseignement, le centre de services scolaire et le Ministère (article 459.3);
- Assurer une cohérence par rapport au plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire (articles 37 et 97.1).

---

<sup>1</sup> Pour les écoles seulement et selon les exigences législatives en vigueur.

# Démarche d'élaboration



Pour l'élaboration de notre projet éducatif, nous avons travaillé avec un comité de pilotage composé d'enseignants Marie-Edith Laurin, Marie-France Poulin, Suzie Laroche et Julie Forget et d'un parent Michelle Westram. Les autres membres du personnel ont pris part à des rencontres-échanges. L'ensemble des parents de l'école ainsi que tous les élèves ont été sondés et finalement, le conseil d'établissement a eu des présentations, discussions tout au long du processus pour échanger, commenter sur le projet éducatif.

## Profil de l'établissement (environnement interne)

Notre école accueille des élèves du préscolaire 4 ans - 5 ans à la 6e année ainsi que cinq classes à effectifs réduits regroupant des élèves ayant un trouble du spectre de l'autisme (TSA). Ayant une clientèle de 283 élèves, l'école se caractérise, entre autres, par l'accueil d'élèves-athlètes en choix d'école pratiquant un sport au niveau élite. En effet, nous recevons des élèves plongeurs, gymnastes et hockeyeurs. À la fin de leur parcours, tous les élèves de notre école ont la chance de vivre le projet PAI soit une immersion de 5 mois en anglais.

Selon nos données, la langue maternelle de 84.7 % de nos familles est le français.

## Clientèle scolaire 2023-2024

Préscolaire : 45 élèves, 1re année : 21 élèves, 2e année : 37 élèves,  
3e année : 22 élèves, 4e année : 37 élèves, 5e année : 36 élèves, 6e année : 50 élèves  
TSA de 6 à 12 ans: 35 élèves.

La prévision de la clientèle de notre école est assez stable. En effet, pour les 5 prochaines années, la prévision est de plus ou moins un groupe du primaire.

## Personnel scolaire 2023/2024

Enseignants: 25

Orthopédagogues: 2

Technicienne en éducation spécialisée: 9

Professionnelles (psychologue et orthophoniste): 2

Préposé aux élèves handicapés: 1

Éducatrices en service de garde et surveillantes d'élève: 10

Technicienne en service de garde: 1

Une secrétaire et 2 concierges

Le personnel enseignant est considéré stable, cependant il y a eu des changements dans la clientèle et dans la répartition des groupes d'élèves (ajout d'une maternelle 4 ans, et fermeture d'une classe régulière primaire). Il y a une stabilité dans le nombre des groupes d'élèves TSA, alors nous notons une stabilité dans le personnel gravitant autour des élèves (les enseignants et les éducatrices spécialisées).

## Violence et intimidation

La violence et l'intimidation ne sont pas problématiques dans notre école. En 2022-2023, un seul événement d'intimidation a été répertorié. Or, il faut savoir que le code de vie et la cohérence dans son application demeurent notre zone de vulnérabilité ainsi que le respect verbal.

## Service de garde

Notre service de garde compte environ 280 élèves et est un pôle pour les écoles Le Sentier et Arthur-Vaillancourt. Le matin, le dîner, en après-midi et lors des activités pédagogiques, il y a donc d'autres élèves qui arrivent d'ailleurs avec une autre culture et d'autres attentes. Également, nous devons tenir compte de la fréquentation variable de nos élèves-athlètes et

de leur horaire différé. Cela implique une souplesse et une grande communication. Notre service de garde à une offre d'activités parascolaires intéressante et variée.

### **Parc informatique**

Nous sommes en plein renouvellement du parc informatique, ce qui cause un manque d'accessibilité du matériel pour l'ensemble des élèves.

# Contexte



## Profil social, culturel, démographique et économique du territoire (environnement externe)

Située à Boisbriand, l'école primaire Des Grands-Chemin accueille 17 groupes scolaires et est dans un milieu socio-économique moyen. En effet, l'indice de milieu socio-économique (IMSE) est de 1, plus le niveau est élevé, plus le niveau économique des parents est meilleur.

### Les services offerts dans la communauté

- Association Panda
- Centraide le Relais
- Bibliothèque de Boisbriand
- Aréna de Boisbriand
- Centre d'entraide de Boisbriand
- OMEGA- Centre prévention du décrochage scolaire
- CISSS (centre du Florès, Le bouclier, vaccination, CLSC et DPJ)
- Centre récréatif de Boisbriand
- Maison des jeunes Sodarrid
- PREL (Partenaire pour la réussite éducative dans les Laurentides)
- Autisme Laurentides

Également, bien qu'elles fassent aussi partie de notre environnement interne, nous ne pouvons ignorer la collaboration des différentes organisations sportives suivantes: Les Seigneurs des Milles-Îles, Gymplus et École de plongeon L'Envol. En effet, ces partenaires sportifs facilitent l'expérience scolaire des élèves-athlètes et de leur famille.

# Analysé



## Réussite des élèves

### Réussite à l'école Des Grands-Chemins

Les élèves de l'école réussissent généralement bien. En effet, à l'étape 3 de l'année scolaire 2022- 2023, la réussite en lecture était de : 89% en 1ère année, 100% en 2e année, 100% en 3e année, 91% en 4e année, 92% en 5e année, 92% en 6e année.

Aux épreuves ministérielles de lecture de juin 2023, 81 % des élèves de 4e année ont été en réussite alors que le taux de réussite des élèves de 6e année s'est situé à 88%.

La mise en place d'actions rapides demeure un défi étant qu'un certain nombre d'élèves en choix d'école arrivent à partir de la 3e année. Ce sont des élèves dont la provenance est éclatée et qui demeurent à notre école pour une courte durée de leur parcours scolaire. Cette donnée amène également un obstacle au plan du sentiment d'appartenance, de l'engagement et de la collaboration de chacun (élèves, parents, partenaires sportifs, etc.).

Dans nos classes régulières, 15% des élèves nécessitent des adaptations mises dans un plan d'intervention. Nous accueillons depuis quelques années un plus grand nombre d'élèves allophones. Nous avons à notre école, 84.7 % des élèves dont la langue maternelle est le français. Par contre, moins de 1% de nos élèves entrent au secondaire à 13 ans. Présentement, 35 élèves fréquentent nos classes d'adaptation scolaire relevant du Trouble du spectre de l'autisme.

# Résultats et constats



## Collecte d'informations

### *Les résultats des épreuves ministérielles 2022-2023*

	Deuxième cycle	Troisième cycle
Lecture	63% en réussite à 70% et plus	83% en réussite à 70% et plus
Écriture	78% en réussite à 70% et plus	81% en réussite à 70% et plus
Mathématiques	-----	92% en réussite à 70% et plus

L'utilisation soutenue des aides technologiques a été facilitant pour l'augmentation de la réussite des élèves en lecture et en écriture au troisième cycle. Pour le deuxième cycle, la cohorte a vécu les contre-coups de la pandémie en étant moins accompagnée par les différents intervenants du milieu scolaire et de leur environnement.

Le travail au niveau de la lecture doit être poursuivi dans les années futures. Un arrimage entre les différents niveaux devra être une priorité pour bien suivre l'évolution de nos élèves.

# Mission Vision Valeurs

La mission, la vision et les valeurs organisationnelles sont des éléments essentiels à la démarche d'un projet éducatif. Ils nous permettent de communiquer clairement pourquoi on existe, ce qu'on veut devenir et ce qui nous caractérise comme établissement scolaire.

## NOTRE RAISON D'ÊTRE:

*Mettre en place des conditions optimales, afin d'enrichir les élèves d'un bagage d'outils, de stratégies et de valeurs permettant à notre école de dispenser des services éducatifs de qualité, en vue de l'atteinte d'un plus haut niveau d'instruction et de socialisation.*

## NOTRE ASPIRATION:

Un milieu inclusif et respectueux favorisant un climat de bienveillance et de collaboration de tous les acteurs afin de développer le plein potentiel, dans les différentes sphères de la vie (affective, académique et sociale), de nos élèves.

## NOTRE ENGAGEMENT COLLECTIF:

### Collaboration

S'entraider en proposant des initiatives, en communiquant, en échangeant nos idées aux autres et en prenant des décisions communes.

### Respect

Tenir compte de l'autre dans ses différences, ses limites, son vécu, son environnement et notre façon de communiquer.

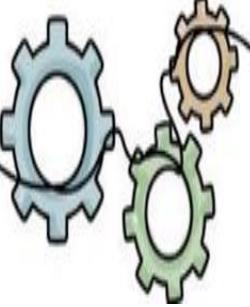
### Autonomie

Développer des habiletés (outils) pour être capable de fonctionner individuellement afin d'assumer ses responsabilités et ses choix.

### Bienveillance

Être à l'écoute de l'autre pour lui apporter du soutien tout en étant accueillant dans nos gestes et nos paroles.

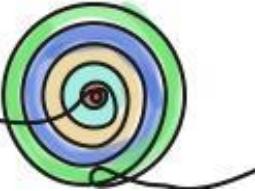
# Tableau synoptique



ENJEU1: La réussite éducative					
Orientations		Objectifs		Indicateurs	
					Cibles 2026-2027
1.1	Rehausser le niveau de compétence en littératie	1.1.1	Augmenter le taux de réussite des élèves ayant un résultat supérieur à 70% à l'épreuve unique de lecture en 4e année du primaire	Le nombre d'élève ayant un résultat entre 70 et 100% à l'épreuve ministériel (mesure de départ 63%)	70%
		1.1.2	Augmenter le taux de réussite des élèves ayant un résultat supérieur à 70% à l'épreuve unique de lecture en 6e année du primaire	Le nombre d'élève ayant un résultat entre 70 et 100% à l'épreuve ministériel (mesure de départ 83%)	85%
1.2	Offrir une approche différenciée à tous les élèves	1.2.1	Soutenir l'équipe école dans la mise en application des différentes approches retenues	Le nombre d'élèves en réussite assurée en lecture (mesure de départ 74%)	80%

ENJEU2: Implication et bien-être de tous					
Orientations		Objectifs		Indicateurs	
					Cibles 2026-2027
2.1	Offrir un environnement sain et sécuritaire en favorisant le sentiment d'appartenance	2.1.1	Augmenter les bons choix en lien avec les règles de vie (paroles plumes)	(mesure de départ: 65%) Le nombre d'élèves n'ayant pas utilisé de la violence verbale à l'école.	100%
		2.1.2	Augmenter les bons choix (gestes plumes)	(mesure de départ 75%) Le nombre d'élèves n'ayant pas utilisé de la violence physique à l'école.	100%
2.2	Soutenir la collaboration et le partage entre les intervenants	2.2.1	Augmenter la satisfaction de la collaboration	(mesure de départ: 83%) Le taux de satisfaction de la collaboration au sein de l'équipe école.	100%

# Résolution



Adoption le 21 février 2024 par le conseil d'établissement (CE 23-24/24)

ATTENDU l'approbation par le conseil d'administration du Centre de services scolaire des Mille-Îles (CSSMI) sur proposition du comité d'engagement pour la réussite des élèves (CERÉ) du Plan d'engagement vers la réussite 2023-2027 (PEVR) en vertu de la résolution no CA-230620-365 conformément à l'article 209.1 de la Loi sur l'instruction publique (LIP);

ATTENDU l'article 37 de la LIP qui prévoit le contenu du projet éducatif;

ATTENDU que le conseil d'établissement doit adopter un projet éducatif en vertu de l'article 74 de la LIP;

ATTENDU que le conseil d'établissement a effectué chacune des étapes prévues à l'article 74 de la LIP, soit l'analyse de la situation de l'école, principalement les besoins des élèves, les enjeux liés à la réussite éducative ainsi que les caractéristiques et les attentes de sa communauté;

ATTENDU que le conseil d'établissement a favorisé la concertation des différents acteurs intéressés par l'école et la réussite éducative, dont les élèves eux-mêmes, les parents, les enseignants, les autres membres du personnel de l'école et des représentants de la communauté et du centre des services scolaire;

ATTENDU que l'article 75 de la LIP prévoit que le conseil d'établissement transmet au CSSMI le projet éducatif de l'école et le rende public dans les 30 jours suivant cette transmission;

ATTENDU que l'article 75 de la LIP prévoit également que le projet éducatif soit communiqué aux parents et aux membres du personnel;

Il est proposé par

D'ADOPTER le projet éducatif 2023-2027 de l'école Des Grands-Chemin;

DE LE TRANSMETTRE au Centre de services scolaire des Mille-Îles;

DE LE RENDRE PUBLIC en le déposant sur le site Internet de l'école (DATE: 30 jours après transmission au Centre de services scolaire des Mille-Îles par le CÉ);

D'INFORMER les parents et les membres du personnel de l'école de la prise d'effet du projet éducatif dès le jour de sa publication.

# Signature



## Des membres du conseil d'établissement

**Mme Alexandra Boudreault**  
Présidence du conseil d'établissement

**Mme Véronique Veilleux**  
Représentant du comité de parents

**Mme Catherine Westram**  
Substitut du comité de parents

**Mme Bianca Levasseur**  
Membre parent

**Mme Annie-Eve Frigon**  
Membre parent

**Mme Marylène Jetté**  
Direction de l'école

**Mme Michelle Westram**  
Membre parent

**Mme Céline Labrie**  
Membre enseignant

**Mme Marie-Editn Laurin**  
Membre enseignant

**Martine Courchesne**  
Membre enseignant

**Mme Véronique Richard**  
Membre professionnel

**Mme Catherine Rondeau**  
Membre soutien

**Mme Chantal Martel**  
Membre soutien